



L'INVITÉ DU CLUSIF

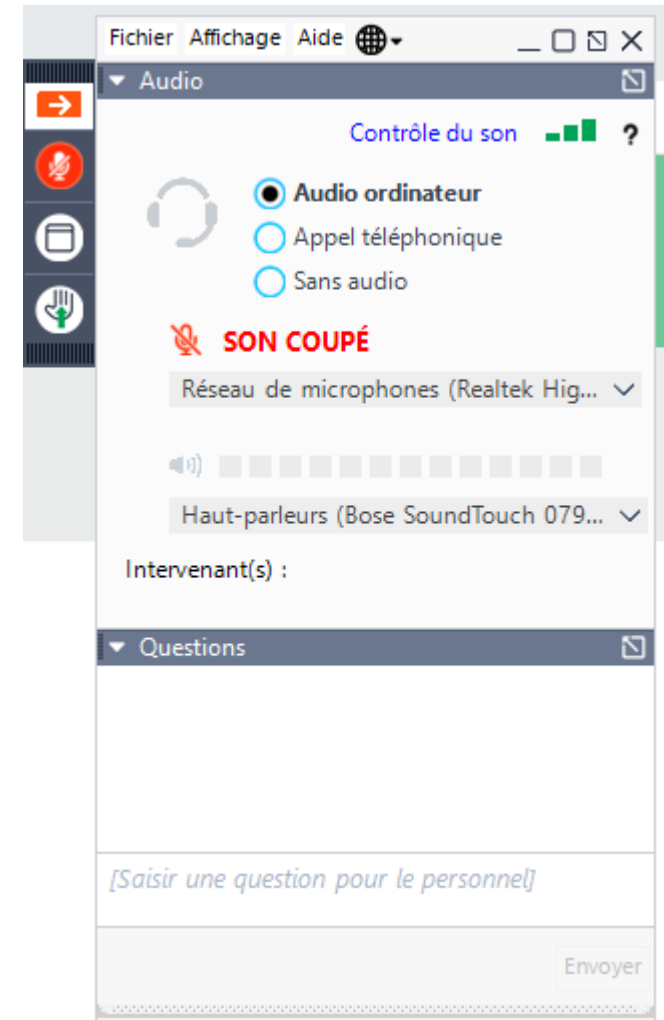
BERNARD SPITZ

Introduction

Luména Duluc

Déléguée générale du Clusif

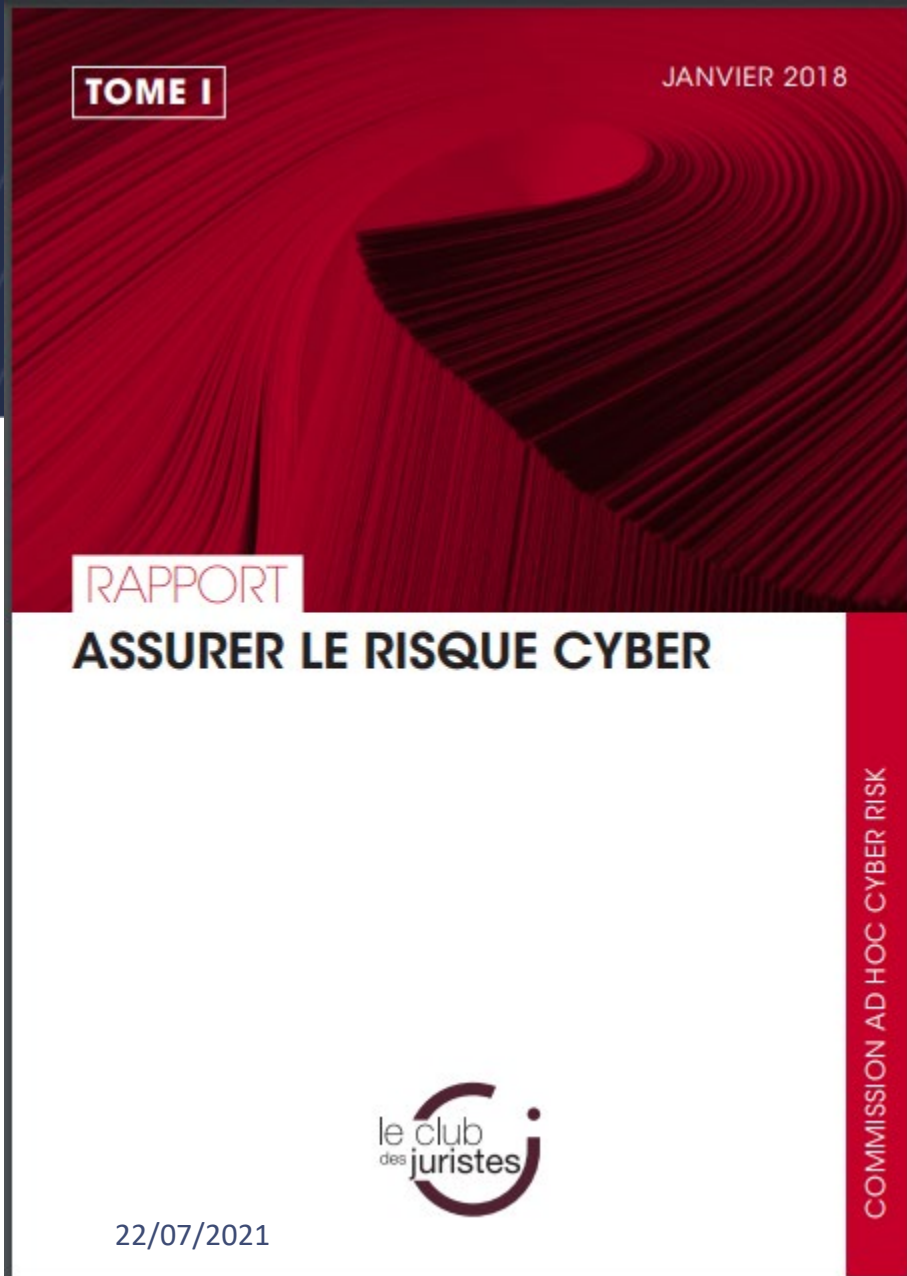
POUR POSER VOS QUESTIONS →





BERNARD SPITZ

**Président du Pôle international et Europe du MEDEF,
Ancien président de la Fédération Française de l'Assurance**
Président de la commission Cyber Risk du Club des Juristes



2018

Publication du tome 1 du rapport « ASSURER LE RISQUE CYBER »

L'invité du Clusif



AVRIL 2021

RAPPORT

LE DROIT PÉNAL À L'ÉPREUVE DES CYBERATTAQUES

Groupe de travail présidé par Bernard Spitz,
président du pôle International et Europe du MEDEF,
ancien président de la Fédération française de l'assurance (FFA)

Secrétaire générale : Valérie Lafarge-Sarkozy, avocate associée,
cabinet Altana



22/07/2021

COMMISSION AD HOC

2021

Publication du tome 2, le rapport « Le droit pénal à l'épreuve des cyberattaques »

Il dresse un état des lieux des phénomènes de cybercriminalité et émet 10 préconisations visant à renforcer la protection des entreprises et des citoyens.

Le scénario envisagé d'une cybercriminalité coûtant 6 000 milliards de dollars par an aux entreprises appelle un changement de posture et des investissements d'ampleur.

L'invité du Clusif



LE RISQUE CYBER : UN POIDS ÉCONOMIQUE MAJEUR



**3^e ÉCONOMIE
MONDIALE**

c'est ce que serait le poids économique du risque cyber s'il était un pays, derrière les USA et la Chine⁽¹⁾



**190 000 DOLLARS
PAR SECONDE**

= le coût des attaques cyber⁽²⁾



10 500 MILLIARDS DE DOLLARS

= le coût du risque cyber s'il poursuit sa croissance annuelle de 15% / an d'ici 2025 contre 3 000 milliards en 2015⁽³⁾

LES CIBLES PRIORITAIRES DES DÉLINQUANTS



**90%
DES ENTREPRISES**

ont constaté un incident de cybercriminalité en France en 2019, 43 % étant des PME⁽⁴⁾



8,6 MILLIONS €

= coût moyen par entreprise française des attaques numériques en 2018

DES MODES OPÉRATOIRES MULTIPLES



+148%

= taux d'augmentation des attaques par *ransomware* dans le monde entre février et mars 2020, soit une attaque toutes les 14 secondes



55% DES ATTAQUES

sont initiées par une organisation criminelle structurée



5\$

est le prix du kit accessible sur le darknet pour commettre une attaque cyber avec un rapport risque / coût / gain sans équivalent

LES PRÉCONISATIONS 1/2



À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

1. Faire de la lutte contre la cybercriminalité une **cause nationale pour 2022**.



À L'ATTENTION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2. **Promouvoir la formation des magistrats** du siège et du parquet et leur formation continue en matière de cybercriminalité.
3. **Renforcer la coopération public/privé** et orienter l'investissement public et privé vers l'émergence d'une filière française et européenne d'excellence en cyber technologie.
4. **Étoffer les services de la justice** en matière de lutte contre la cybercriminalité.
5. **Simplifier les procédures d'enquête** sous pseudonyme dans le « darknet ».

LES PRÉCONISATIONS 2/2

À L'ATTENTION DES INSTANCES EUROPÉENNES



6. Adopter un régime **européen de conservation des données** permettant de répondre aux besoins opérationnels des services répressifs et judiciaires.

À L'ATTENTION DE L'ANSSI



7. Inciter les États sanctuaires à **mettre fin à l'impunité des groupes cybercriminels**.

8. **Signer des protocoles** avec l'ensemble des agences et autorités administratives indépendantes concernées.

À L'ATTENTION DES ENTREPRISES



9. **Investir dans la prévention contre les cyberattaques**. 4. **Étoffer les services de la justice** en matière de lutte contre la cybercriminalité.

10. **Déposer immédiatement plainte** en cas de cyberattaque.

Pour nous suivre toute l'année, rendez-vous sur les réseaux sociaux



MERCI ET À TRÈS BIENTÔT !